



## PROGRAMME DÉTAILLÉ

9<sup>es</sup> Rencontres de l'ARCSI – Paris – 13 novembre 2015

### *Les débats sont animés par M. Yves CORREC*

- Yves CORREC a été, de 2007 à 2013, responsable métier SSI de la DGA. Sa formation (doctorat de mathématiques appliquées) et son cursus (analyse numérique, recherche opérationnelle, géographie numérisée, simulation... et SSI) lui ont donné une vision de la SSI plutôt orientée « systèmes ». Il a œuvré pendant des années à l'amélioration de l'analyse de la sécurité des systèmes en intégrant ses aspects défensifs et offensifs dans un cadre plus large de guerre informatique, avec le support d'outils issus de disciplines connexes (RO, simulation, SdF...). Jeune retraité, il enseigne toujours la recherche opérationnelle et la SSI. Il est le créateur de la conférence C&ESAR (ex JSSI du CELAr) dont cette année voit la 22<sup>e</sup> édition.

#### **08 h 30** *Accueil*

#### **09 h 00** **Général (2s) Jean-Louis DESVIGNES - ARCSI**

- Jean-Louis DESVIGNES est le Président de l'ARCSI.

- *Allocution d'ouverture.*

#### **09 h 20** **M. Bernard BARBIER - CAPGEMINI**

- Bernard BARBIER est diplômé de l'École Centrale de Paris, promotion 1976, option Physique. Il a été Directeur Technique de la DGSE de 2006 à fin 2013, Directeur du LETI (Laboratoire des nanotechnologies au CEA Grenoble) de 2003 à 2006, Directeur des Systèmes d'Information du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) de 2000 à 2003. En 1976, il a commencé sa carrière de chercheur au sein de la direction des applications militaires du Commissariat à l'Énergie Atomique CEA.

Bernard BARBIER est un spécialiste de la physique des plasmas, de la simulation numérique et du calcul haute performance (supercalculateur). Il a dirigé le LETI à Grenoble qui est l'un des premiers laboratoires mondiaux dans le domaine des nanotechnologies. Il a passé 15 années au sein de la Direction Technique de la DGSE qu'il a dirigé de 2006 à fin 2013. Depuis janvier 2014 il est le conseiller spécial du Président de la société SOGETI, dans le domaine de la Cyber Sécurité. SOGETI est une filiale à 100 % du groupe français CAPGEMINI (180 000 employés dans 60 pays). En novembre 2014 il a été nommé RSSI du groupe CAPGEMINI.

- *Frontières virtuelles du renseignement.*

*Un juste équilibre entre vie privée et sécurité, surveillance ciblée, surveillance globale, comment protéger la vie privée du citoyen mais aussi garantir sa sécurité. L'évolution technique des systèmes de communication et la diversité de ces systèmes et des usages ont rendu inefficace une surveillance ciblée. La nouvelle loi française sur le renseignement technique apporte une réponse massivement approuvée par les élus de la nation...*

#### **10 h 00** **M. Jean Luc MOLINER – ORANGE**

- Jean Luc MOLINER est le directeur de la sécurité du Groupe Orange présent dans plus de 30 pays.

Auparavant il était responsable commercial de l'entité Homeland Sécurité chez Airbus Defence & Space travaillant principalement au Moyen-Orient et en Asie.

Il a été responsable FSSI au Ministère de la défense et a occupé différents postes au sein d'état-major et des forces.

- *Les opérateurs télécoms entre la stratégie sécuritaire des États et la protection de la vie privée. La sécurité et la vie privée un jeu à somme nulle ?*

#### **10 h 30** *Pause*

**Questions/réponses possibles après chaque intervention**

**11 h 00 P<sup>r</sup> Jean-Jacques QUISQUATER**

- Membre d'honneur de l'ARCSI. Chercheur durant 20 ans chez Philips où il imagine la première puce pour carte avec la cryptographie forte (DES et RSA). Plus tard, il sera professeur à l'UCL (Belgique) de cryptographie. Entre 1991 et 2004, il sera aussi enseignant de cryptographie dans le cadre de l'ENS, rue d'Ulm, avec Jacques STERN, et parmi ses meilleurs étudiants figurent Guillaume POUPARD, Serge VAUDENAY et Jean-Marc COUVEIGNES (les autres, listés dans <http://www.di.ens.fr/CryptoAnciensDEA.html>. en sont aussi très bons).

- *Nouvelles frontières de la surveillance et de la vie privée ?*

**11 h 40 P<sup>re</sup> Solange GHERNAOUTI - Université de Lausanne**

- Solange GHERNAOUTI, docteur en informatique de l'Université Paris VI, ancienne auditrice de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale est professeure de l'université de Lausanne, directrice du groupe de recherche en cybersécurité de la faculté des HEC. Experte internationale auprès d'instances onusiennes, gouvernementales et d'institutions privées, en cybersécurité, cyberstratégie, cyberdéfense et lutte contre la cybercriminalité, elle est *Associate Fellow* du Geneva Centre for Security Policy, membre de l'Académie suisse des sciences techniques, chevalier de la Légion d'honneur.

Pionnière en matière d'approche interdisciplinaire de la maîtrise des risques et de la sécurité informatique, elle est l'auteure de nombreuses publications scientifiques et de vulgarisation ainsi que d'une trentaine de livres dont *Cyberpower : crime, conflict & security in cyberspace*. EPFL Press, 2013.

- *À l'ère de la dépendance numérique, de la massification des données, de la cybersurveillance généralisée, du contrôle informatique invisible, les libertés numériques et le respect des droits fondamentaux sont ils encore possible ? La cryptologie quantique va-t-elle changer la donne ?*

**12 h 15 Cocktail déjeunatoire**

#### 14 h 00 **M. Philippe WOLF - SystemX, M. Renaud SIRDEY - CEA**

- Philippe WOLF, ingénieur général de l'Armement, a rejoint l'IRT-SystemX en avril 2015 après avoir servi la SSI de l'État pendant 30 ans. Il y dirige un projet de recherche finalisée intitulé EIC (Environnement pour l'Interopérabilité et l'Intégration en Cybersécurité). Ce projet vise à mettre en œuvre une plateforme expérimentale et technique qui permet d'évaluer le couplage de technologies de cybersécurité à travers des cas d'usage innovants dans le domaine des Territoires Intelligents, de l'Usine 4.0, du Transport Connecté et Autonome et des nouveaux services de l'Internet des Objets. EIC mène également une recherche concertée et cohérente dans les domaines économiques et juridiques. Il s'agit, par exemple, de quantifier les coûts d'une cyber-attaque ou d'anticiper les ergonomies acceptées des fonctions de sécurité dans les nouveaux systèmes intelligents.

- Renaud SIRDEY est directeur de recherche au CEA qu'il a rejoint en 2007 après plusieurs années au sein de l'industrie des télécoms. Ses thèmes de recherche privilégiés concernent le parallélisme, la compilation et la cryptographie appliquée. Depuis 2010, il travaille sur la cryptographie homomorphe sous l'angle de sa mise en œuvre dans des infrastructures pratiques de manipulation de données chiffrées. À ce titre, il coordonne le projet européen (EIT) HC@WORKS qui regroupe plusieurs industriels envisageant à terme de déployer cette technologie émergente et contribue notamment aux projets FUI CRYPTOCOMP et IRT EIC.

• *"Privacy may actually be an anomaly", Vint CERF. "The development of full artificial intelligence could spell the end of the human race", Stephen HAWKING.*

*Sécurité des futures infrastructures dites intelligentes et des nouveaux services numériques associés. Quelques pistes...*

*Suivi d'une démonstration de cryptographie homomorphe par M. Renaud SIRDEY.*

#### 14 h 40 **M. Vincent TRELY - APSSIS**

- Vincent TRELY est ingénieur de formation, diplômé de l'ESIEA Paris, puis de l'IAE de Nancy (Management) et de la Faculté de Tours (Santé).

Il exerce des fonctions directement liées à la SSI au sein des Groupes MMA, AXA, DEUTSCHE BANK, puis devient DSI et RSSI dans l'industrie de pointe (LANGLEY HOLDINGS) et dans la santé, où il dirige la DSIO et les Pôles Médico techniques du Centre Hospitalier du Mans entre 2007 et 2012. Il fonde l'Association pour la Promotion de la Sécurité des SI de Santé en 2010 et organise le premier Congrès National de la SSI Santé au Mans. L'événement, pérennisé et reconnu, réunit tous les 2 ans 150 professionnels durant 3 jours autour de 20 heures de conférences et de tables rondes. Le prochain Congrès de l'APSSIS a lieu en avril 2016. En 2012, il fonde Proxima Conseil, un Cabinet de Conseil en stratégies numériques. Le Cabinet accompagne une quarantaine d'Établissements de Santé publics et privés, d'Agences et de GCS et propose un conseil pragmatique, délivré par des Consultants expérimentés et de terrain.

Vincent TRELY enseigne dans plusieurs écoles et universités, délivre des conférences lors d'événements ciblés (Salons Santé Autonomie, SUPTELECOM Paris, HIMSS US, Agences de Santé) et publie régulièrement articles, analyses et éditoriaux dans les magazines de l'écosystème.

• *Et nos données de Santé dans tout ça ?*

*Objets communicants, homme augmenté, santé connectée : quel avenir pour nos données de santé à caractère personnel ? Comment penser la nouvelle confidentialité ? Quelles sécurités seront indispensables ? Gilles BABINET parle de l'ère numérique comme « d'un nouvel âge de l'humanité », et nous invite à « penser l'Homme et le Monde autrement ». Nous allons devoir repenser notre rapport à la donnée, quelle que soit sa qualité. Le Professeur Guy VALLANCIEN, dans son ouvrage « La Médecine sans Médecins », propose une vision prospective de la santé si réaliste qu'elle inquiète. Le Big Data, les learning machines qui diagnostiquent mieux que les Docteurs, les dispositifs médicaux non plus « implantés », mais « embarqués » et bourrés d'électronique vont nous faire vivre plus longtemps en meilleure santé. Et la sécurité dans tout cela ? Quelles négociations allons-nous entamer avec le XXI<sup>e</sup> siècle pour fixer les clauses du contrat qui va nous lier, nous individus, au supersystème ? Comment vont se définir les espaces privés et pour quels usages ou objectifs ?*

#### 15 h 15 **Pause**

### 15 h 45 M<sup>e</sup> Isabelle LANDREAU - Barreau de Paris

- M<sup>e</sup> Isabelle LANDREAU est avocate au Barreau de Paris.

Droit de la Propriété Intellectuelle : brevets, marques, dessins et modèles, AOC.

Droit des technologies numériques innovantes : objets connectés, robots, villes intelligentes, impressions 3D, NBIC.

Droit international des contrats commerciaux : anglais, espagnol, japonais.

Médiateur, résolution des conflits sur des contrats complexes.

Foreign Attorney, gestion de contentieux international, Harrisburg, PA, US.

Enseignant – formateur au Japon et en France.

Doctorat droit des marques, DEA Droit des affaires, CAPA, LLB Cardiff Law Faculty, UK.

• *Quelle confidentialité des données du citoyen face au numérique ?*

- *Le principe de 1978, la directive de 1994 et la réforme en cours. Quels sont les textes protégeant la vie privée et le secret des affaires en droit français ? Dans cet ensemble riche et hétérogène, certains textes obligent à protéger l'information confidentielle : données personnelles, vie privée, secret des correspondances, protection du potentiel scientifique et technique, etc.*

- *Les atteintes. Ces dispositifs s'ajoutent à d'autres pour sanctionner l'accès à l'information confidentielle, dans le droit pénal (atteinte au secret professionnel, loi relative à la fraude informatique, abus de confiance, etc.) et le droit civil (concurrence déloyale, etc.)*

*Comment la protection du secret va-t-elle évoluer ? Quid de la proposition de loi française et de la proposition de directive européenne ?*

- *Conclusions : les nouveautés du côté de la commission de l'UE.*

### 16 h 25 M. Jérémie ZIMMERMANN - Quadrature du Net

- Jérémie est un hacker (au sens original du terme, c'est-à-dire un passionné curieux de technologie souhaitant ne pas se laisser enfermer par elle) et le cofondateur de La Quadrature du Net, association de défense des libertés sur Internet. La Quadrature œuvre sur des terrains aussi variés que le droit d'auteur, la censure d'Internet, la protection des données, la surveillance de masse ou la neutralité du Net.

• *Quel modèle de sécurité pour quel modèle de société ?*

*La technologie comme reflet de nos sociétés : technologies du contrôle pour un contrôle social et une société du contrôle ? Ou technologies libres pour des sociétés plus libres ? Vit-on dans l'illusion d'une hypersécurité, centralisée, dans laquelle l'État se dote d'outils de méfiance contre tous, tout le temps ? Peut-on collectivement œuvrer pour une sécurité décentralisée, plus résiliente, aux mains de chacun ?*

### 17 h 00 M. Émile GABRIÉ - CNIL

- La CNIL est l'autorité administrative indépendante chargée, en France, de veiller à l'application de la loi « Informatique et Libertés ». Émile GABRIÉ est chef du service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales au sein de cette autorité, depuis 2014. Il était, de 2012 à 2014, adjoint au chef du service des affaires juridiques de la CNIL et, de 2008 à 2012, juriste en charge des fichiers de police. Il est par ailleurs titulaire d'un M2 en sciences politiques et d'une licence en économie internationale.

• *Renseignement et protection des données personnelles*

*L'équilibre entre protection de la vie privée et préservation de la sécurité nationale est devenu, depuis quelques années dans le cadre de l'avènement du numérique, un impératif majeur pour les démocraties occidentales. Les suites des révélations d'Edward Snowden comme, plus récemment, l'invalidation du Safe Harbor par la Cour de Justice de l'Union européenne, ont en effet démontré la nécessité, pour les activités de renseignement, de prendre pleinement en compte le droit au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles. En France, les fichiers mis en œuvre dans le cadre de ces activités sont soumis à la loi « Informatique et Libertés », mais peuvent bénéficier de nombreuses dérogations. Quel est le cadre juridique précisément applicable à ces fichiers ? Quelles sont les implications de la loi relative au renseignement sur ce cadre juridique ? La réforme européenne en cours sur la protection des données personnelles aura-t-elle des conséquences sur le régime applicable aux fichiers de renseignement ?*

### 17 h 30 Fin

Questions/réponses possibles après chaque intervention